



ÉTAT DES LIEUX DES STRUCTURES ET DISPOSITIFS DE VEILLE « SOCIAUX-EMPLOI-INSERTION » SUR LE TERRITOIRE DE ROISSY PAYS DE FRANCE

PARTIE VAL D'OISIENNE DE L'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

- ➔ Agences Pôle Emploi
- ➔ Caisse d'Allocations Familiales
- ➔ TISMS – SSD – Mission Insertion (CD95)
- ➔ Mission Locale Val d'Oise Est
- ➔ Maison Départementale des Personnes Handicapées
- ➔ Dispositifs « emploi-insertion » de la CARPF
- ➔ Centres Communaux d'Action Sociale
- ➔ PIMMS de Garges-Sarcelles

ACTIVITÉ DES

Agences Pôle Emploi

► Organisation de l'agence : télétravail pour la plupart

► Accueil et Entretiens :

- Il n'y a plus de rendez-vous physique jusqu'à nouvel ordre.
- Les Agences Pole Emploi sont très réactives aux mails que les demandeurs peuvent envoyer à leurs conseillers. En cas d'absence d'un conseiller, le mail est routé sur un autre disponible.
- Les entretiens se poursuivent donc, mais uniquement par téléphone, voire mail ou visio s'ils sont équipés. Un demandeur peut donc solliciter un rendez-vous téléphonique auprès de son conseiller.

► Suivi Actualisation :

- Concernant l'actualisation, une grosse campagne a été faite (pour informer que l'actualisation peut se faire par mail ou téléphone) avec rappel des demandeurs avant l'ouverture des droits et renforcement des files pour prendre l'actualisation au téléphone ; L'incitation a été d'actualiser en priorité sur les espaces personnels toutefois.
- A partir de cette semaine, pour les demandeurs qui ont pour habitude de venir actualiser en agence, une campagne de rappel va avoir lieu s'ils n'ont pas déjà actualisé pour leur proposer de l'aide.
- Nos conseillers rappellent les demandeurs de leur portefeuille afin de profiter de cette période pour faire le point sur leur situation.

► Indemnisation et Allocation :

- les allocations de fin de droits sont-elles prolongées ?
 - Concernant le prolongement des droits, il ne concerne que ceux arrivant en fin de droit au moment de l'actualisation au mois de mars ; Si la fin de droit intervenait en janvier ou février, ils ne sont pas concernés.
 - Si la situation perdure, nous devons attendre de nouvelles instructions (le rallongement de la fin de droit ne se présume pas pour avril).
- Réforme de l'indemnisation Pôle Emploi : La suite de cette réforme, prévue en avril, elle est repoussée ; Un décret doit paraître pour fixer l'échéance de cette réforme (sauf salariés d'ambassades ou consulat pour qui elle s'applique dès à présent), mais les simulateurs intègrent toutefois celle-ci sur septembre. Concernant le prolongement des droits, il ne concerne que ceux arrivant en fin de droit au moment de l'actualisation au mois de mars ; Si la fin de droit est intervenue en janvier ou février, ils ne sont pas concernés.

PÔLE EMPLOI DE SARCELLES / GONESSE / GARGES-LÈS-GONESSE

► Inscriptions et Premiers entretiens :

Le confinement nous contraint actuellement à les réaliser par téléphone : les demandeurs concernés seront repris à l'issue de cette période. Les inscriptions sont donc toujours possibles, dans les mêmes conditions si ce n'est une souplesse temporaire pour réaliser les entretiens par téléphone (qui ne perdurera pas à l'issue du confinement). Ce sont les conseillers qui appellent les demandeurs concernés pour leur proposer une date d'entretien et les informer que les entretiens se font par téléphone.

► L'Activité relative à la Gestion des droits est assurée :

Les demandeurs peuvent toujours envoyer leurs documents via leur espace personnel et/ou utiliser la boîte aux lettres physique pour déposer les pièces requises (s'ils ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique).

► Le 3949 est toujours assuré :

Nous traitons les réclamations et effectuons les traitements nécessaires.

Les demandeurs ont aussi la possibilité de déposer une réclamation ou une question directement dans la boîte aux lettres si besoin ; Ils seront recontactés.

► Panel de services de nos prestataires :

Nous ne sommes pas en mesure de proposer actuellement tout le panel de services de nos prestataires

Mais certaines prestations sont mobilisables en dématérialisé : Ainsi, pour tout demandeur équipé d'un téléphone, les ateliers assurés par notre prestataire restent possibles en distanciel.

❖ La prestation sur le projet de formation est également mobilisable de cette façon.
Cela requiert malgré tout une certaine autonomie pour le bénéficiaire.

❖ Ils peuvent solliciter leur conseiller en cas de besoin et pour orientation.

❖ Enfin, nous sommes également actifs sur des offres prioritaires au regard de la situation sanitaire ; liste établie par le gouvernement en concertation avec les DIRECCTE. Après validation des garanties de sécurité au regard des gestes barrières des entreprises, les offres seront proposées aux demandeurs présentant les qualifications requises.

► Les pages Facebook des 3 agences Pôle Emploi sont actives et vous informent : modalités de contact, éventuels recrutements,

<https://facebook.com/poleemploisarcelles/>
<https://fr-fr.facebook.com/pg/Pôle-emploi-Gonesse-474725122704827/posts>

<https://www.facebook.com/pg/GargesLesGonesses.Emploi/posts/>

<https://www.facebook.com/pg/GargesLesGonesses.Emploi/posts/>

INFORMATIONS EN LIGNE SUR LE SITE NATIONAL DE PÔLE EMPLOI

► Mail Pôle Emploi 1er Avril 2020

- ❖ Un question-réponse relatifs aux services de Pôle emploi durant la période de confinement est en ligne sur la page : <https://www.pole-emploi.fr/actualites/information-covid-19.html>
- ❖ Un questions/réponses sur les allocations chômage et l'activité partielle : <https://www.pole-emploi.fr/actualites/covid-19-activite-partielle-et-a.html>
- ❖ L'allongement exceptionnel d'allocation chômage pour les demandeurs d'emploi en fin de droits : <https://www.pole-emploi.fr/actualites/allongement-exceptionnel-de-lind.html>
- ❖ Par ailleurs, pour anticiper la fin de la crise sanitaire, plus de 150 nouvelles formations à distance gratuites et rémunérées sont proposées par Pôle emploi aux demandeurs d'emploi. Ces formations permettent de se former à différents métiers recherchés par les employeurs : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/en-formation/formations---actualites-evenemen/pour-vous-preparer-a-travailler.html>
- ❖ Enfin, notre réseau se mobilise actuellement pour répondre aux besoins de recrutement urgents (santé, ...) et relaye les informations et les numéros utiles aux entreprises en difficulté.

ACTIVITÉ DE LA

Caisse d'Allocations Familiales

ACTIVITÉ DES

TISMS – SSD – Mission Insertion (CD95)

Territoires d'Intervention Sociale et Médico-Sociale
Services Sociaux Départementaux
Mission Insertion

T.I.S.M.S / S.S.D / MISSION INSERTION POUR LE VAL D'OISE EST DE LA CARPF

- L'ensemble des Territoires d'Intervention Sociale et Médico-Sociale est fermé mais il y a eu **mise en place de 5 sites de repli** avec une **équipe pluridisciplinaire** de 2 cadres, 6 travailleurs sociaux et 2 agents administratifs du **lundi au vendredi** de **9h à 12h30** et de **13h30 à 17h** :

- Maison de département de **Garges-lès-Gonesse** : pour la population des TISMS d'Arnouville, de Gonesse, Garges-lès-Gonesse et Villiers-le-Bel
- Antenne de **Persan** : pour la population des TISMS de Beaumont et de Sarcelles
- Sièges du TISMS de **L'Hautil** : pour la population des TISMS de Cergy, L'Hautil et Marines
- Maison du département d'**Argenteuil** : pour la population des TISMS d'Herblay et d'Argenteuil
- Maison de département d'**Eaubonne** : pour la population des TISMS d'Eaubonne et de Montmorency.

Pour joindre le territoire de :	Garges	}	☎ 01 34 33 81 81
	Villiers		
	Arnouville		
	Goussainville		
	Gonesse		
	Sarcelles	☎ 01 34 33 58 40	

Tous les travailleurs sociaux, qu'ils soient présents physiquement ou en télétravail, restent en lien avec certaines familles suivies et repérées comme « fragiles », particulièrement dans les conditions actuelles et font le point avec leurs suivis.

- **Sont assurées prioritairement, les 4 missions suivantes** avec des **permanences téléphoniques tous les jours** :

- ❖ **Urgence alimentaire :**

Accueil, essentiellement téléphonique, évaluation des situations d'urgence alimentaire pour orientation selon les modalités des opérateurs locaux (outil à disposition des CCAS et Associations d'aide alimentaire)

- ❖ **Violences conjugales :**

Écoute, évaluation et orientation des femmes victimes de violence, avec mise à l'abri si nécessaire

- ❖ **Protection de l'enfance :**

Traitement des situations de protection de l'enfance, avec entretien éventuel

- ❖ **Rupture d'hébergement - Mise à l'abri**

(femmes enceintes isolées ou avec enfant de -3 ans) : Hébergement du public relevant de la compétence du département
Orientation vers le 115 pour les autres

- **Entretiens et constitution des dossiers administratifs se font par téléphone**

Les documents scannés par les usagers sont envoyés par mail (*assouplissement concernant la transmission de certains documents*)

T.I.S.M.S / S.S.D / MISSION INSERTION POUR LE VAL D'OISE EST DE LA CARPF

- ➔ Les **allocations** sont maintenues
- ➔ Les **expulsions locatives**, les **ruptures d'énergie** sont repoussées de deux mois et le **plan hivernal des sans-abris** est maintenu
- ➔ Les **restos du cœur** restent ouverts
- ➔ **Droits RSA**
 - ❖ Les **droits RSA** signifiés, suspendus ou radiés avant la crise sanitaire, **peuvent être rétablis**, moyennant demande :
 - soit par le professionnel qui contacte le service instructeur (SSD) ou la Mission Insertion à insertionpdf@valdoise.fr
 - soit par l'utilisateur qui contacte son service instructeur ou la mission insertion.
 Le rétablissement des droits est effectif durant 3 mois avec contrat d'insertion et motif d'accompagnement social, c'est ensuite le service instructeur qui reprend le relais
 - ❖ Pendant la crise, les **nouvelles demandes RSA** en ligne sont traités et le dossier instruit
 - ❖ **L'accompagnement global est gelé**, car les associations du PDI ont mis leurs équipes en chômage partiel
 - ❖ Les contrats qui orientent les bénéficiaires du RSA vers une association du PDI sont suspendus
 - ❖ La déclaration trimestrielle « obligatoire » est rendue non obligatoire ponctuellement
 - ❖ La Commission Fraude est momentanément suspendue

T.I.S.M.S / S.S.D / MISSION INSERTION : CONTACTS

Contacts Responsables T.I.S.M.S. - Département du Val d'Oise

- ▶ Pascal HOUSSAY Responsable de Territoire TISMS Villiers le Bel-Arnouville pascal.houssays@valdoise.fr
- ▶ Nono MUSUKI Responsable de Territoire TISMS Gonesse-Goussainville nono.musoki@valdoise.fr
- ▶ Anne LENHARDT, Responsable de Territoire TISMS de Sarcelles anne.lenhardt@valdoise.fr
- ▶ Marie Agnès BOLOGNE, Responsable de Territoire TISMS Garges lès Gonesse marieagnes.bologne@valdoise.fr
- ▶ Valérie BERTAUX, Responsable de Territoire TISMS de Beaumont (*fosses, Louvres*) valerie.bertaux@valdoise.fr

Contact Responsable Mission Insertion Plaine de France

- ▶ Nathalie BAUGUIL, Responsable Mission Insertion par intérim nathalie.bauguil@valdoise.fr

Plateforme d'écoute et de soutien à la parentalité du Val d'Oise

- ▶ ☎ **01 34 33 58 40** du **lundi au vendredi**, de **9h à 12h** et de **13h30 à 16h30**

Le conseil départemental du 95 a mis en ligne le 7 avril dernier, une plateforme d'écoute et de soutien à la parentalité durant la période de confinement. Aussi, des psychologues et des travailleurs sociaux seront joignables sur un n° de téléphone unique, pour soutenir les familles rencontrant des difficultés durant ce confinement : maintien de la scolarité à domicile, respect du confinement, tensions familiales...

The infographic is divided into several sections. At the top left is the French flag and the text 'Préfecture du Val d'Oise'. At the top right is the 'val d'oise le département' logo. The main title is 'information CORONAVIRUS COVID-19'. Below this is a dark blue box with the text 'VIOLENCES INTRAFAMILIALES'. The middle section has an orange background with the text 'PRÉOCCUPÉ PAR UNE SITUATION D'ENFANT EN DANGER ?' and 'ALLÔ ENFANCE EN DANGER 119 (APPEL GRATUIT)'. It includes a 'no children' icon and a '119' emergency call icon. The bottom section has a white background with the text 'PRÉOCCUPÉ PAR UNE SITUATION DE FEMME SUBISSANT DES VIOLENCES CONJUGALES?' and 'EN CAS D'URGENCE 17 (APPEL GRATUIT) 114 (SMS GRATUIT)'. It includes a woman's face icon and a 'CHAT : ARRETONSLESVIOLENCES.GOUV.FR' icon. At the bottom right, it says 'ÉCOUTE ET INFORMATIONS 3919 (APPEL GRATUIT)'. The footer contains social media icons for Facebook, Twitter, LinkedIn, and Instagram, along with the URL 'valdoise.fr/coronavirus'.

ACTIVITÉ DE LA

Mission Locale Val d'Oise Est

MISSION LOCALE VAL D'OISE EST (95)

► Pour toute inscription et toute demande :

via contact@mlvoe-mlidf.org – cf. Contacts ci-dessous.

- Les chargés d'accueil réorientent vers les conseillers en télétravail, qui suivent les jeunes à distance.

Une **permanence d'écoute** est en place.

Situations d'urgence : psy, hébergement, violence intra familiale, juridique, des conseillers et deux psychologues sont de permanence

► Allocations et Aides :

- ❖ Allocations PACEA maintenues
- ❖ Allocations Garanties Jeunes maintenues
- ❖ Travail avec du Conseil Départemental sur les dossiers EVA (*traités par audio*)
- ❖ Aides financières FAJ et FUJ pour les jeunes les plus démunis (*Fonds d'Aide aux Jeunes créé en 1989 et Fonds d'Urgence aux Jeunes*)

► Contacts :

Inscriptions et demandes contact@mlvoe-mlidf.org

Valeria 01 34 45 03 56 v.ibarra@mlvoe-mlidf.org

Kahina 01 34 19 97 98 k.taib@mlvoe-mlidf.org

Point Accès aux Droits 01 39 33 18 35 contacts par 📞 à l'ensemble

des jeunes suivis dans le cadre du PAD

► Autres activités assurées en direction des Jeunes :

- ❖ **PRIJ** 09 70 79 36 10
Émeline VIDOT, Coordinatrice adjointe PIC/PRIJ, evidot@mlvoe-mlidf.org
Repérage et suivi des invisibles des situations complexe des Jeunes
- ❖ Envoi d'un mail à l'ensemble des jeunes suivis par la ML VOE notamment ceux suivis dans le cadre du **Point Accès aux Droits**
- ❖ Entretiens téléphoniques ou par Snapchat pour les jeunes de la **Garantie Jeune**
- ❖ Suivis par mails et entretiens téléphoniques avec les jeunes
- ❖ Mise en place d'une permanence d'écoute en direction des conseillers et jeunes par le **Point Santé** via des structures proposant des veilles sanitaires et/ou sociales ; Le Point Santé maintient le lien avec les jeunes, les salariés de la Mission Locale et les partenaires (traitement des situations d'urgence : hébergement, violences conjugales et intrafamiliales)
- ❖ Offres d'emploi : Pas de positionnement massif des jeunes sur les offres d'emploi, mais positionnement sur les métiers dit en tension de cette crise sanitaire avec, en parallèle, un travail sur les gestes barrières et les équipements de protection
- ❖ Travail avec les CIO de Sarcelles et Gonesse : La liste des jeunes en situations de décrochage scolaires est transmise au prestataire de la Région IdF, COHDA, qui sollicite le jeune, lui fait passer un questionnaire téléphonique et lui propose un accompagnement par la ML
- ❖ Diffusion d'informations sur les réseaux sociaux via les bannières d'informations :
 - *ML en télétravail,*
 - *informations coronavirus,*
 - *sensibilisation des jeunes aux barrières de protection*
- ❖ Veille informationnelle en continu

ACTIVITÉ DE LA

Maison Départementale des Personnes Handicapées

- ▶ L'accueil physique est suspendu, mais **l'accueil téléphonique est maintenu** dans chaque MDPH. Les équipes des MDPH restent donc mobilisées, mais le traitement des demandes peut prendre plus de temps.
- ▶ Vous pouvez consulter le site internet de votre MDPH pour avoir plus d'informations ici <https://www.mdph.valdoise.fr/> ; L'annuaire des MDPH est disponible sur www.cnsa.fr
- ▶ **Pouvez-vous toujours faire une demande à la MDPH ?**
 - ❖ Il est toujours possible de déposer une **1^{ère}** (ou nouvelle) **demande** en remplissant le formulaire de demande d'aide à la MDPH :
 - en le renvoyant par voie postale
 - en ligne, sur le site de la MDPH ici <https://www.mdph.valdoise.fr/>
 - ❖ A l'appui de la demande, le certificat médical de **moins d'un an** est accepté.
 - ❖ Pour les **demandes de renouvellement ou de révision**, il n'est pas nécessaire de produire un justificatif d'identité et de domicile, sauf si ce dernier a changé.
Pour plus d'information, **consultez la foire aux questions sur le site www.handicap.gouv.fr**

M.D.P.H. DU VAL D'OISE

- **Droits qui arrivent à échéance, ou sont en cours de renouvellement :**
ils sont prolongés automatiquement pour 6 mois sans démarche.

Cette prolongation automatique est valable pour les droits arrivant à échéance entre le 12 mars 2020 et le 31 juillet 2020.

Les droits concernés sont :

- l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et le complément de ressources (CPR) ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et ses compléments ;
- la prestation de compensation du handicap (PCH) ;
- l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) ;
- les orientations en établissement médico-social ;
- les orientations professionnelles ;
- la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ;
- l'orientation scolaire et l'ensemble des mesures propres à assurer l'insertion scolaire ;
- la CMI.

❖ Exemple 1

- **Si votre droit arrive à échéance le 30 avril 2020** : il est prolongé automatiquement pour 6 mois à compter du 30 avril, c'est-à-dire jusqu'au 30 octobre 2020, que vous ayez fait une demande de renouvellement ou pas.
- Si vous avez fait une demande de renouvellement et que celle-ci est acceptée, vos droits se poursuivront à partir du 30 octobre 2020.
- Si votre demande de renouvellement est rejetée, vous conservez votre droit jusqu'au 30 octobre 2020.

❖ Exemple 2

- **Si votre droit est échu avant le 12 mars 2020**, que vous avez fait une demande de renouvellement et que vous n'avez pas encore eu de réponse de la MDPH, votre droit est reconduit automatiquement à partir du 12 mars jusqu'au 12 septembre 2020.
- Si votre demande est acceptée, vos droits pourront se poursuivre au-delà du 12 septembre en fonction de la durée attribuée par la CDAPH.
- Si votre demande de renouvellement est rejetée, vous conservez vos droits jusqu'au 12 septembre 2020.

ACTIVITÉ DES

Dispositifs « emploi-Insertion » de la CA Roissy Pays de France

DISPOSITIFS « EMPLOI-INSERTION » DE LA CARPF

► Les Espaces Emploi du territoire

❖ Les Espaces Emploi continuent à **renseigner les usagers et à recevoir des offres d'emploi**

Contact pour les Usagers des Espaces Emploi

- EE d'Arnouville / Garges-lès-Gonesse / Gonesse / Sarcelles / Villiers-le-Bel
- EE de Goussainville 09h00 à 12h30
13h30 à 17h00
- EE de Fosses 13h30 à 17h00
- EE de Louvres 09h00 à 12h30

bfarjallah@mderpf.fr
abataille@mderpf.fr
apotereau@mderpf.fr
amiot@mderpf.fr

Bilel FARJALLAH
Alice BATAILLE
Anne POTEREAU
Agnès AMIOT

☎ **01 34 04 11 40**
☎ **06 02 17 62 25**
☎ **06 02 17 38 03**
☎ **06 02 17 38 03**
☎ **06 82 90 97 65**

❖ Contact des **Responsables d'Espace Emploi**

- EE Arnouville et Gonesse
- EE Garges-lès-Gonesse et Sarcelles
- EE Villiers
- EE Fosses, Goussainville et Louvres

sbouabdalaoui@roissypaysdefrance.fr
lghemmour@roissypaysdefrance.fr
aramard@roissypaysdefrance.fr

Soumaya BOUABDALAOUI
Linda GHEMMOUR
Anne-Sophie RAMARD
Anne POTEREAU

N° à communiquer uniquement aux Partenaires

☎ **06 49 73 66 32**
☎ **06 49 73 66 31**
☎ **06 49 73 66 41**
☎ **06 02 17 67 77**

► Le PLIE Roissy Pays de France

❖ Contact de la **Chargée de Projets PLIE**

hpigne@roissypaysdefrance.fr

Hélène PIGNÉ

☎ **06 07 28 77 98**

► Les Clauses Sociales

❖ **Marchés ANRU et hors ANRU**

mgomis@roissypaysdefrance.fr

Martine GOMIS

☎ **06 29 62 77 52**

ACTIVITÉ DES Centres Communaux d'Action Sociale

- ▶ L'activité du CCAS est maintenue. L'équipe est joignable :
 - par téléphone au **07 77 69 55 63**
 - ou par mail bfornasari@ecouen.fr (Brigitte Fornasari, Directrice du CCAS)
- ▶ Les agents prennent contact avec les personnes isolées ou fragilisées tous les jours ou tous les deux jours, suivant la situation
- ▶ Des courses alimentaires ou de médicaments, sont régulièrement assurées pour les personnes fragiles ou en ayant fait la demande
- ▶ La municipalité a négocié avec le Super U d'Ecouen un créneau réservé aux +70 ans : 9h-9h30, chaque jour
- ▶ Le service **état civil** est mobilisable pour les actes obligatoires au **06 03 23 98 74**

- ▶ L'activité du CCAS est maintenue.
L'équipe est joignable du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 par :
 - téléphone **01 34 47 40 30** ou **06 33 84 81 77** (aide sociale)
 - ou encore par mail ccas.fosses@roissy-online.com
- ▶ Les personnes isolées sont contactées régulièrement
La police municipale et la gendarmerie soutiennent cette démarche en se rendant au domicile de ces personnes fragiles ou isolés
- ▶ En cas d'urgence – *aide alimentaire, violences et domiciliation pour l'état civil* – contactez le **01 34 47 40 30**, un rendez-vous en mairie sera proposé
- ▶ Le portage de repas auprès des personnes âgées ou isolées, est renforcé avec le soutien de la Croix Rouge
- ▶ Certains commerçants de la ville proposent la livraison à domicile
- ▶ La Croix Rouge, présente sur la ville, assure sa distribution alimentaire
- ▶ Directrice du CCAS, Nancy HABERBUSCH, nhaberbusch@mairiefosses.fr

- Le CCAS de Goussainville reste mobilisé et renforce son action.

L'équipe est joignable par téléphone **01 39 94 60 45** ou à la **Maison des Solidarités (MDS)**

- La Maison des Solidarités** est ouverte aux jours et heures habituelles pendant le confinement. ☎ [01.39.94.60.45](tel:01.39.94.60.45)

Elle accueille les Goussainvillois dans le cadre des aides alimentaires, de ruptures d'hébergement et de violences conjugales.

Pendant le confinement, la Maison des Solidarités reçoit les personnes une par une dans le hall d'entrée où des chaises sont disposées à distance les unes des autres. Cela permet d'effectuer une évaluation sociale tout en respectant les mesures sanitaires et gestes barrières préconisés.

Horaires d'ouverture :

Mardi et Mercredi :	08h30 à 12h00 et 13h00 à 17h00	Vendredi :	08h30 à 12h00 et 13h00 à 17h30
Jeudi :	13h00 à 18h00	Samedi :	08h30 à 12h00

- le CCAS renforce ses partenariats, notamment avec Du côté des femmes et les services de la ville, mais également avec les enseignes Leader Price et Carrefour qui ont accepté de recevoir les bons alimentaires délivrés par le CCAS.

Un travailleur social du service du Programme de Réussite Éducative (PRE) renforce également les équipes de la MDS dans le cadre de l'urgence alimentaire, des ruptures d'hébergement et des violences intra familiales.

Pour les personnes vulnérables isolées, le portage de repas est mis en place et des courses de première nécessité sont effectuées par des agents municipaux, notamment du service jeunesse et des médiateurs de la ville qui renforcent les équipes de la MDS.

- Les personnes isolées ou fragiles sont contactées deux fois par semaine.
- L'épicerie Sociale et la Vestiboutique restent ouvertes grâce aux bénévoles de la Croix Rouge, 68, avenue Paul Vaillant-Couturier à Goussainville
- Des douches ont été installées à l'espace Coubertin (Horaires)
- Les mesures sanitaires de la résidence pour personnes âgées Ambroise Croizat, ont été renforcées avant même le début du confinement
- Le Centre Social Empreinte est fermé mais reste actif à distance
Permanence écrivain public : M. DAPA au [06 38 94 26 92](tel:06.38.94.26.92), laissez son nom, prénom, n° de téléphone et objet de la demande (actualisation Pôle emploi, dossier CAF, dossier logement...).

- ▶ Le CCAS de Louvres reste mobilisé et renforce son activité
Une permanence téléphonique est assurée chaque jour de 8h30 à 17h au **01 74 56 50 01**
- ▶ Un agent du CCAS est présent chaque vendredi matin
pour remettre les dossiers administratifs (MDPH, APA..., les bons alimentaires et la domiciliation)
- ▶ Appels téléphoniques réguliers à l'ensemble des seniors répertoriés dans le cadre des plans d'urgence ;
- ▶ Renforcement des portages de repas et maintien des bons alimentaires en cas d'urgence;
- ▶ Mise en place d'un service de commande avec livraison gratuite auprès de plusieurs magasins de la ville de Louvres (épicerie, boucherie, magasin de produits exotiques) pour les plus de 70 ans ;
- ▶ Auchan : Priorité dans les files d'attente pour les +70 ans, les femmes enceintes et personnes en situation de handicap
- ▶ La gazette « voisins vigilants et solidaires », utile pour proposer des services aux voisins en difficulté, est activée.
Une fonctionnalité spéciale « coronavirus » a été créée et est opérationnelle
- ▶ Notre réseau de bénévoles, via notamment l'application BipPop, est prête à rendre certains services pour les personnes en difficulté
En cas de besoin, nous prendrons contact en parallèle, avec les bénévoles volontaires qui n'ont pas hésité à se faire connaître
- ▶ Des attestations de déplacement dérogatoire ont été mises à disposition devant la mairie, mais également auprès des pharmacies
- ▶ Les demandes de RSA sont effectuées en ligne avec les demandeurs
- ▶ La Croix Rouge assure une distribution ou livraison alimentaire au 07 87 60 50 20
- ▶ Directrice du CCAS, Jessica Roy

- ▶ Nous maintenons l'activité du CCAS. L'équipe est joignable :
 - par téléphone **01 34 38 52 01**
 - ou par mail ccas@ville-roissy95.fr
- ▶ Un agent peut recevoir sur rendez vous et en cas d'urgence
Les urgences relevant de l'état civil peuvent également être traitées (*uniquement sur rendez vous*)
- ▶ Des contacts réguliers sont pris auprès des personnes fragiles et vulnérables
- ▶ Une aide ménagère est présente chaque jour en cas d'intervention de première urgence
- ▶ Le CCAS imprime régulièrement des devoirs ainsi que des attestations indispensables pour circuler sur la commune, appuyé de la solidarité des Roisséens qui distribuent les précieux documents au sein de leur résidence
- ▶ Des masques FFP2 ont été distribués par la Mairie à la pharmacie, ainsi qu'aux praticiens de nos cabinets médicaux
- ▶ Directrice du CCAS Delphine Tardot

- Horaires durant la période de confinement :
lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Une distribution du courrier des domiciliés
le vendredi après-midi (pas de nouvelles demandes)
- Une permanence téléphonique le jeudi matin
du service logement (en fonction des demandes)
- Accueil téléphonique pour les aides sociales diverses
avec orientation des familles
- Maintien des services d'aide à domicile
et de portage de repas à domicile
- Maintien de la délivrance des bons alimentaires
aux familles orientées par le service social départemental
- Mise en place d'un service d'aide aux courses
pour les personnes vulnérables
- Liens téléphoniques avec les personnes vulnérables
- Contacts : Mmes M. AUGER ou N. SKRZYPCZAK
01 34 45 97 01
mauger@arnouville95.org / nskrzypczak@arnouville95.org

- **Permanences téléphoniques usagers :**
 - **Urgence sociale** lundi – mercredi – vendredi
de 9 h à 12h et de 14h à 17h **06 24 07 86 94**
 - **Séniors** lundi au vendredi
de 8h30 à 19h30 **01 34 53 32 92**
- **Pour répondre aux besoins des usagers :**
 - ❖ Mise en place d'une aide alimentaire d'urgence
(Commission toutes les semaines)
 - ❖ Permanence téléphonique tous les jours
avec une conseillère sociale
 - ❖ Présence tous les vendredis à la mairie des conseillères
(par roulement de 3 personnes) pour le traitement
des tâches administratives, les remises courriers
et les chèques alimentaires
 - ❖ Travail sur la domiciliation, remise des courriers sur rdv
- **Nassabia PETIT**
*Responsable du Service d'Intégration et Développement Social
CCAS de Garges-lès-Gonesse*
06 24 07 86 94
Place de l'Hôtel de Ville
95140 Garges-lès-Gonesse

- Nous maintenons l'activité de notre CCAS et sommes à la recherche de coordination dans les interventions.
- **Le service développement social local** fonctionne avec la présence sur site de sa cheffe de service Catherine LEBOUTEILLER (clebouteiller@mairie-gonesse.fr) qui évalue toutes demandes sociales se présentant et y apporte la réponse la plus adaptée avec les moyens demeurant pendant cette période. En télé travail les assistantes sociales assurent elles aussi des évaluations sociales et coordonnent des réponses à apporter en fonction des situations. Le service est **joignable au 01 30 11 55 43 ou** au standard qui relayera **au 01 30 11 55 20**.
- Nous n'assurons pas de distribution alimentaire en tant que telle, mais pouvons assurer des dépannages ponctuels en colis (alimentaires ou couches et lait bébé) et en aides financières.
- Nous sommes ouverts du **lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30** sauf les mardis matins. Le premier contact doit être privilégié par téléphone.
- Sur notre commune, le secours populaire et le secours catholique avaient cessé leurs distributions alimentaires, mais il semble que le secours populaire reprenne prochainement. Ces arrêts de distributions ont bien sur été compliquées pour les foyers sans ressources. Nous avons par ailleurs été en contact avec le Samu social 75 pour tenter une coordination dans nos interventions et il semble que des chèques services aient été distribuées aux hébergés.
- **Le service maintien à domicile continue également son activité** avec la présence sur site de sa cheffe de service Sandrine THEMOT (sthemiot@mairie-gonesse.fr), et les auxiliaires de vie sur le terrain. Par ailleurs nous assurons un service de transport pour les personnes âgées et avons adapté notre offre en proposant de faire les courses pour les personnes âgées devant éviter de se déplacer étant donné le confinement.
- Nos agents en télétravail assurent également une veille en téléphonant aux retraités inscrits sur le fichier « canicule » afin de prendre de leurs nouvelles et détecter des situations fragiles.
- Laetitia LHERMITTE, Directrice CCAS, Solidarité, Santé de Gonesse, 01 30 11 55 21

- ▶ Le CCAS de Sarcelles maintient son activité pendant la période de confinement
- ▶ Un **accueil téléphonique** est assuré du **lundi au vendredi** de **9h à 12h00** et de **14h00 à 17h00**
Il accueille l'ensemble des demandes et les oriente vers le service compétent.  **01 34 38 20 08**
- ▶ Le CCAS assure la prise en charge des urgences sociales :
rupture alimentaire, rupture d'hébergement, secours alimentaires, secours divers, fonds obsèques.
Les évaluations sont réalisées par téléphone afin de limiter au maximum les contacts.
Le lien avec le Service Social Départemental est renforcé. Mél pour les **demandes des partenaires** : solidarite@ccas-sarcelles.fr
- ▶ Le CCAS assure le portage de repas pour les personnes âgées ainsi que la livraison de courses et de médicaments.
Un service d'aide à domicile est proposé aux personnes âgées et assure les actes essentiels de la vie quotidienne ainsi que le ménage chez les personnes isolées.
- ▶ Le CCAS poursuit l'instruction des dossiers APA et domiciliations administratives, ainsi que la remise du courrier aux personnes domiciliées.
- ▶ Dès le début du confinement, le CCAS a par ailleurs mis en place une chaîne d'appels téléphoniques en direction des personnes âgées et isolées.
- ▶ Enfin, un service minimum d'accueil des enfants de -3 ans est assuré par des assistantes maternelles et s'adresse aux familles travaillant dans le domaine de la santé ou des forces de l'ordre.
- ▶ Raphael LEGENDRE, Directeur du CCAS / 06 07 32 42 78 / raphael.legendre@ccas-sarcelles.fr

- ▶ Les missions du CCAS qui sont maintenues, voire renforcées.
Les missions maintenues : instruction des demandes d'aide alimentaire, des situations de rupture d'hébergement, des renouvellements SIAO, distribution du courrier de domiciliation, instruction des 1ère demandes de RSA.
- ▶ Le CCAS est joignable au **01.34.29.29.40** aux horaires classiques d'ouverture soit **08h30-12h00 et 13h30-17h00**.
- ▶ Les évaluations sont réalisées par téléphone afin de limiter au maximum les contacts.
- ▶ Le CCAS gère une épicerie sociale dont nous avons étendu les horaires d'ouverture à toutes les après-midis afin de faire face à l'augmentation des sollicitations. Les critères d'accès ont été étendus afin de ne laisser aucune famille sans solution. Les dossiers sont envoyés au CCAS via une fiche navette à ccas@ville-villiers-le-bel.fr
- ▶ Le CCAS met également en place le portage de repas pour les plus vulnérables ainsi que la livraison de courses et de médicaments.
- ▶ 3 associations du territoire (Secours Populaire, Secours Catholique et ADRA) assurent également la distribution alimentaire.
- ▶ Le CCAS recense les besoins en masques, visières des professionnels de santé afin de les orienter au mieux vers les dispositifs auxquels ils peuvent prétendre.
- ▶ Le CCAS contacte quotidiennement du lundi au dimanche un listing de personnes dites vulnérables afin de s'assurer qu'elles vont bien et bénéficient de tout ce dont elles ont besoin.
- ▶ Marine SIMON, Directrice CCAS, msimon@ville-villiers-le-bel.fr

ACTIVITÉ DU

PIMMS de Garges-Sarcelles

Points d'Information Médiation Multiservices

► Les activités et actions suivantes sont suspendues :

- ❖ L'accueil du public au 2 Avenue du Général de Gaulle, Gare SNCF, 95140 Garges-lès-Gonesse
- ❖ L'espace Pand@
- ❖ Nos ateliers pédagogiques
- ❖ Nos médiations sortantes physiques, telles que les interventions en bureau de poste sur Garges-lès-Gonesse et Sarcelles

► **Est maintenue** : La médiation sortante par téléphone est quant à elle effectuée par les médiatrices, depuis leur domicile

► **Nous restons joignables** pour le moment uniquement par mail à garges-sarcelles@pimms.org

► Nos actions en cours lors de ce confinement :

- ❖ Nous mettons tout en œuvre pour répondre au mieux aux besoins des habitants et proposons de maintenir un niveau d'information et de médiation à distance grâce à notre équipe qui reste engagée et mobilisée.
- ❖ Dans le respect de nos engagements, nous continuons d'avancer sur nos projets, nos outils et leurs mises en place.
- ❖ Nous finalisons également les procédures internes liées à la norme AFNOR de la médiation sociale.
- ❖ Enfin, nous concevons de nombreux ateliers d'inclusion numérique qui seront disponibles dès le retour à la normale ; nous préparons l'avenir.